Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212201875-20251215-95_2025-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Ville de Plérin

Conseil Municipal
séance du 15 décembre 2025

Rapporteur : M. KERDRAON

n°95-2025

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2024 DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

DELIBERATION

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-39 et suivants,
Vu la délibération du conseil d'agglomération n°DB-159-2025 en date du 25 septembre 2025 relative à l'adoption du rapport d'activité et du développement durable 2024,
Considérant le rapport d'activité 2024 communiqué par Saint-Brieuc Armor Agglomération,
Considérant que ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire en séance publique du conseil municipal,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Ronan KERDRAON, Maire,
Ayant entendu l'exposé de Madame Laurence PENHOUET, Directrice générale des services de Saint-Brieuc Armor Agglomération,
Après en avoir échangé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

PAR :

Présents	23	Pouvoirs	10	Votants	33	Absent	0

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité et du développement durable 2024 de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire — La secrétaire de séance

Ronan KERDRAON — Laurence ANDRE

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212201875-20251215-95_2025-DE

